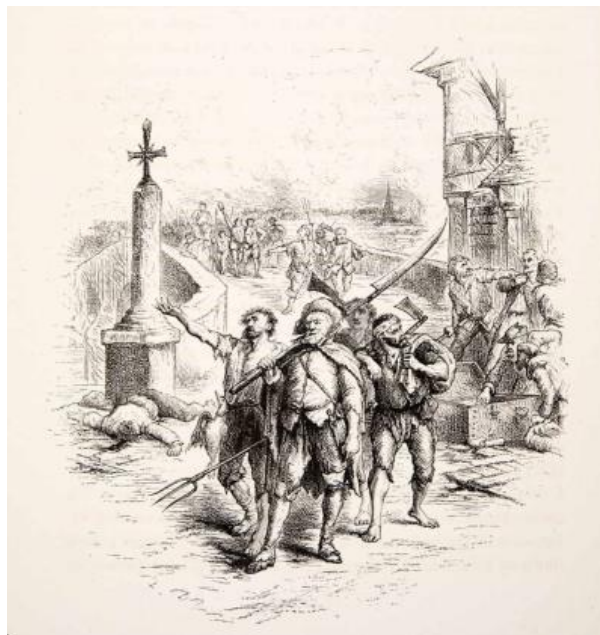


1639 - La révolte des Nu-Pieds

**Brice EVAIN**

### RÉSUMÉ

En 1639, la Normandie est le théâtre d'un vaste soulèvement populaire de nature antifiscale : la révolte des Nu-pieds. Durant quatre mois, sous la conduite d'un mystérieux personnage nommé Jean Nu-pieds, la population prend les armes contre les hommes du fisc, ces « gabelleurs » ou « monopoliers » tant détestés. Originaire d'Avranches, le mouvement se prolonge ensuite à Bayeux, à Caen ou à Rouen – avant qu'une répression violente ne s'abatte, à l'automne, sur la province.



### Mise au point : déclenchement et déroulement d'une révolte antifiscale au XVII<sup>e</sup> siècle

Le samedi 16 juillet 1639 au matin, Charles Le Poupinel, sieur de la Besnardière, lieutenant au présidial de Coutances, entre dans la ville d'Avranches afin d'y régler quelques affaires personnelles. La ville est alors en pleine effervescence : le bruit court, non entièrement infondé, d'un établissement imminent de l'impôt sur le sel, la gabelle, dans un territoire qui, producteur de sel, en était alors exempt. La population redoute l'arrivée d'un représentant du roi venant officiellement annoncer la mise en place de cet impôt. Pour y parer, des hommes (sans doute sous la conduite d'un petit noble local nommé Jean Quetil, sieur de Ponthébert) sont préposés à l'entrée

d'Avranches où ils interrogent les nouveaux-venus, les fouillent et lisent les lettres dont ils sont porteurs. Charles Le Poupinel n'échappe pas à cette surveillance. Un prêtre nommé Bastard et un autre personnage dont on ne sait rien, nommé Bonniel, vont jusqu'à monter dans la chambre où il réside afin d'examiner secrètement ses papiers. Ils y trouvent, dit-on, « l'arrêt » tant redouté. La chose est sûre désormais : Poupinel est porteur de l'arrêt d'établissement de la gabelle !

L'information circule dans les faubourgs et le voisinage. Une heure et demie plus tard, les sauniers (travailleurs du sel) sont à Avranches, au nombre de 200 précise un rapport contemporain, au pied de l'hôtel de Poupinel, criant contre le « monopollier » et « gabeleur ». Voulant assurer à la foule rassemblée qu'il s'agit d'une méprise, le lieutenant Poupinel, qui n'a en réalité rien à voir avec la gabelle, sort de l'établissement. Il est aussitôt roué de coups de pieds et de poings, outragé de pierres et de bâtons. Il décèdera trois heures plus tard des suites de ses blessures. La révolte des Nu-pieds vient de commencer.

Richement documenté (grâce notamment aux manuscrits du chancelier Séguier, qui a consciencieusement compilé les rapports qui lui avaient été envoyés par les autorités locales), le mouvement des Nu-pieds fait office de révolte-type dans le paysage historiographique français, au côté de celles des Pitauds (1548), des Croquants (années 1630) ou des Bonnets Rouges (1675). Révolte de la misère et de l'impôt excessif dans un contexte de crue fiscale sans précédent ? Il est vrai que la taille, impôt direct, a été multipliée par cinq entre 1632 et 1643, passant de 10 à 53 millions de livres afin, notamment, de financer les coûts liés à l'intervention française dans la [guerre de Trente Ans \(1618-1648\)](#). Pour autant, le soulèvement ne peut se réduire à ces causes banales, qui eussent été valables partout dans la France de Louis XIII. Le tissu particulier des sociétés locales, les tensions qui agitent alors la ville d'Avranches, la « tradition de désobéissance » que l'on y voit en actes jouent également un rôle de premier plan dans le déclenchement d'un conflit qui, entre Coutances, Avranches et Domfront, dure quatre mois – quatre mois durant lesquels des pamphlets et des manifestes, aussi bien imprimés que manuscrits, sont diffusés afin d'inviter les populations à prendre les armes contre les hommes du fisc. Trois d'entre eux sont tués, leurs demeures ainsi que les bureaux de droits systématiquement pillés et brûlés. Pour accomplir leurs actions, les révoltés s'assemblent en petites troupes : dans la région d'Avranches, le bataillon séditieux est nommé « armée de souffrance » par ses acteurs, sous la conduite d'un mystérieux personnage nommé Jean Nu-pieds.

Qui est ce Jean Nu-pieds, érigé en chef de la révolte ? Un petit noble, un bourgeois local, un curé d'Avranches ? L'hypothèse la plus vraisemblable est celle d'une figure fictive, symbolique, autour de laquelle pouvait s'effectuer le ralliement de tous – surface de projection capable de porter les attentes, les revendications et les colères de chacun. Notons en outre que ce sobriquet de « Nu-pieds » n'est pas choisi au hasard : celui-ci fait référence aux sauniers (travaillant pieds-nus dans les salines) tout en soulignant la misère des séditieux, contraints de prendre les armes, eux qui n'avaient plus les moyens de se chausser.

En août, le mouvement s'étend et des séditions urbaines surgissent, en écho, à Vire, à Bayeux, à Caen et surtout à Rouen « contre tous ceux qui faisoient les affaires du roy et recevoient ses deniers » si l'on en croit un rapport contemporain issu des manuscrits Séguier. Sous la direction d'un nommé Gorin, horloger, une liste de maisons à piller circule à Rouen, où l'on parle d'« exterminer tous les monopolliers » ; de nouveau, l'on se réfère à la figure de Jean Nu-pieds afin de donner sens et unité au mouvement.

L'émotion ne pouvait rester impunie : à partir de novembre 1639, une répression sévère et violente, menée par le colonel Gassion et par le chancelier Séguier, s'abat sur la Normandie.

### **Document-texte : extraits d'un registre paroissial d'Avranches (juillet-novembre 1639)**

*Extraits des registres, des baptêmes, mariages et inhumations de l'église de Notre Dame des Champs en*

*la ville d'Avranches.*

Le seizième jour de juillet 1639, c'était un samedi, l'environ demie-heure après midi, décéda Charles de Poupinel, écuyer, sieur de la Besnardière, conseiller du roi, lieutenant, ancien particulier civil et criminel au présidial de Coutances ; est décédé dans la maison de monsieur des Choinmes dans la ville d'Avranches située dans cette paroisse, enterré dans l'église cathédrale de Saint André d'Avranches et de notre consentement, fut enterré le dimanche dix-sept dudit mois de juillet environ sept heures du soir.

Le dernier jour de novembre 1639 decederent maitre Jacques Néel, Sieur des mons, Guillaume Bernard dit le Hamel, Eloi Landri et Nicolas Anfrai, enterrés dans le cimetiere de Notre Dame des Champs, tous lesquels furent tués en la bataille qui se fit dans le faubourg d'Avranches par monsieur de Gassion envoyé deça par devoir avec quatre mille hommes pour détruire les armés de jean nudspieds qui s'étoient revoltés contre le roi louis treize, si bien que les brigadiers de jean nudspieds, perdirent la bataille, et la pille fut tirée tant dans les eglises que tous les faubourgs, ou jamais il ne fut vue de plus grande cruauté, qui fut faite au peuple d'Avranches, reserve à ceux de la ville qui etoient pour le roi.

L'an 1639 le mercredi dernier jour de novembre jour et fête saint André viron trois heures après midi, les eglises des Champs, Saint Gervais & Saint Saturnin, ès fauxbourgs d'Avranches furent pillées jusqu'à avoir emportés le saint sacrement et saintes huiles, ravi les bijoux des dites eglises, rompu troncs, autels, et les depouiller de toutes les nappes, chercher et fouir dans les dites eglises, leurs tombeaux pour y chercher des trésors, et grande quantité de bourgeois tués, filles et femmes violées, et forcées, maisons ruinées, tout mis en desordre dans tous les dits fauxbourgs.

Les notes issues de ce registre sont recopiées dans les Manuscrits de l'érudit avranchinai Pierre Cousin : Manuscrits de Pierre Cousin, t. VII, ms. 178, Archives Municipales d'Avranches, 1751, p. 54.

### **Version adaptée en français moderne :**

*Extraits des registres, baptêmes, mariages et inhumations de l'église de Notre Dame des Champs à Avranches.*

Le 16 juillet 1639, c'était un samedi, vers les 12h30, décéda Charles le Poupinel, écuyer, sieur de la Besnardière, conseiller du roi, lieutenant particulier civil et criminel au présidial de Coutances, décédé dans la maison de monsieur des Choinmes dans la ville d'Avranches, puis enterré dans l'église cathédrale de Saint André d'Avranches le dimanche 17 juillet vers les sept heures du soir.

Le dernier jour de novembre 1639 décédèrent maitre Jacques Néel, Sieur des Mons, Guillaume Bernard dit le Hamel, Eloi Landri et Nicolas Anfrai, enterrés dans le cimetière de Notre Dame des Champs, tous tués lors de la bataille qui se fit dans le faubourg d'Avranches par monsieur de Gassion envoyé ici par devoir avec quatre mille hommes pour détruire les armées de Jean Nu-pieds qui s'étaient révoltées contre le roi Louis Treize. Les brigadiers de Jean Nu-pieds perdirent la bataille, et le pillage fut organisé tant dans les églises que dans les faubourgs, où jamais l'on ne vit de plus grande cruauté faite au peuple d'Avranches, exception faite à ceux de la ville qui étaient pour le roi.

L'an 1639, le mercredi dernier jour de novembre, jour de la saint André, environ trois heures après midi, les églises des Champs, Saint Gervais et Saint Saturnin, dans les faubourgs d'Avranches, furent pillées. Les hosties et les saintes huiles furent emportées, les bijoux des églises volés, les troncs et les autels brisés, les nappes volées. On chercha et fouilla dans les églises et les tombeaux qu'elles contenaient pour y chercher des trésors, et grande quantité de bourgeois furent tués, filles et femmes violées, et forcées, maisons ruinées : tout fut mis en désordre dans les faubourgs.

## Éclairage : la répression de la révolte des Nu-pieds (1639)

Les registres paroissiaux constituent une source fondamentale pour appréhender, au quotidien, l'histoire des populations. À Avranches, en 1639, le curé de la paroisse Notre-Dame-des-Champs retrace, dans son registre, les malheureux événements survenus dans sa ville – il devient ce faisant un « curé journaliste » selon la belle formule de l'historien Alain Croix. Si la mort de Charles Le Poupinel, dans un premier paragraphe, est décrite avec peu d'emphase, venant seulement s'ajouter à son triste décompte des morts, celle des Nu-pieds suite à la bataille d'Avranches (30 novembre 1639) fait l'objet d'un récit pathétique.

Pour punir les séditeux, la monarchie décida, en effet, d'un châtement exemplaire. Le colonel Jean de Gassion fut envoyé en Normandie avec 1 200 chevaux et 4 000 hommes de pied en novembre 1639. Le 30 novembre, il livrait bataille sous les murs d'Avranches contre « l'armée de souffrance ». Les séditeux ne purent résister ; ils furent défaits ; le combat fit 300 victimes, estime l'historienne Madeleine Foisil, et quatre des chefs Nu-pieds furent tués à l'occasion. Dans le dernier paragraphe, le curé d'Avranches décrit la violence des combats et les actes de terreur qui s'ensuivirent. Les troupes du roi se livrèrent à des pillages en règle des églises d'Avranches : les hosties et l'huile sainte furent emportées, les bijoux ravés, les troncs et les autels rompus, les nappes dérobées. On ne vit jamais, écrit le curé, de « plus grande cruauté » que celle commise par les armées royales en ce jour, cruauté ciblée pourtant puisqu'elle ne semble pas avoir atteint « ceux de la ville » restés fidèles au monarque – dessinant une géographie de l'émeute, une frontière entre le centre « qui étoit pour le roi » et une large périphérie (« ès fauxbourgs d'Avranches ») où se seraient épanouies « les armés de jean nudspieds ». « Grande quantité de bourgeois tués, filles et femmes violées, et forcées, maisons ruinées, tout mis en desordre dans tous les dits fauxbourgs » : la ville d'Avranches est traitée comme une ville ennemie, et subit les exactions les plus terribles.

Ce texte est représentatif de la férocité de la répression qui s'est abattue sur les Nu-pieds d'Avranches – violence classique, les Pitauds de 1548 ou les Bonnets Rouges de 1675 connurent eux aussi un sort comparable. Comme l'écrit l'historien Gauthier Aubert, pour punir les séditeux, l'État royal entend utiliser des « remèdes durs » afin de couper court à toute envie de récidive.

Seulement, une fois ce châtement terrifiant et exemplaire advenu, une fois les troubles passés, une fois le calme revenu, on constate que la monarchie *pardonne* aux émeutiers et impose qu'un *silence perpétuel*, dorénavant, entoure l'épisode. Le projet de gabelle en Normandie est définitivement enterré. Bon gré, mal gré, les Nu-pieds obtinrent gain de cause.

La chose n'est pas anodine et il est essentiel de garder cet élément en tête pour bien comprendre le long cycle de révoltes populaires qui court en France de 1548 aux premières années du règne personnel de Louis XIV. Durant toute la période, la réponse de l'État face à la révolte fonctionne en deux temps : répression brutale d'abord, suivie du pardon des révoltés et généralement de la prise en compte de leurs revendications. Après le temps de la répression, vient celui du pardon et du recul. L'explication, à deux équations, est simple : la monarchie craint les révoltes populaires mais n'est pas en mesure de mobiliser une armée ou une force de l'ordre suffisante dans tous ses territoires. Aussi après avoir mis en œuvre un châtement exemplaire, pour venger l'affront, pour rétablir l'ordre, décide-t-elle, une fois les troupes parties, d'accéder aux requêtes des révoltés, par compromis et pragmatisme.

Il s'ensuit que les Nu-pieds de 1639, comme les Pitauds de 1548 ou les Croquants des années 1630 avant eux, ont obtenu gain de cause. En France, au cours de la première modernité, malgré l'horreur de la répression, la révolte porte ses fruits. Il faudra attendre le gouvernement personnel de Louis XIV pour qu'un changement de politique se produise sur ce plan : désormais le pouvoir ne recule plus, ce qui conduit en retour à une mutation du fait rébellionnaire. Cessent alors les grandes *guerres paysannes*, selon le mot de l'historien Yves-Marie Bercé, qui

caractérisent le premier xvii<sup>e</sup> siècle, au profit d'émeutes plus courtes, plus localisées et de moindre ampleur au cours du siècle suivant.

---

## **BIBLIOGRAPHIE**

AUBERT Gauthier, *Révoltes et répressions dans la France moderne*, Paris, Armand Colin, 2015.

BERCÉ, Yves-Marie *Croquants et nu-pieds. Les soulèvements paysans en France du xvii<sup>e</sup> au xix<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 1991.

EVAIN, Brice « Raconter la révolte : l'exemple des Nu-pieds de Normandie », *xvii<sup>e</sup> siècle*, n°275, 2017, p. 221-237.

FOISIL Madeleine, *La révolte des Nu-Pieds et les révoltes normandes de 1639*, Paris, PUF, 1970.

NICOLAS Jean *La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789)*, Paris, Seuil, 2002.

---

### **Source URL:**

<https://ehne.fr/eduscol/seconde-generale/dynamiques-et-ruptures-dans-les-societes-des-xvii-e-et-xviii-e-siecles/tensions-mutations-et-crispations-de-la-societe-d'ordres/1639-la-revolte-des-nu-pieds>